

Prosélytisme : à Roubaix, le procès du "laisser-faire" d'un maire, Guillaume Delbar ?



Article rédigé par *Marianne*, le 14 avril 2023

Source [Marianne] : L'audience du maire, Guillaume Delbar, jugé pour détournement de fonds publics par négligence à destination d'une association accusée de mener des activités à forte connotation religieuse, s'ouvre vendredi 14 avril. L'édile se défend mais des acteurs locaux dénoncent un « manque de fermeté ».

« *Je sais que ça fait beaucoup de bruit, mais je suis serein.* » En cet après-midi ensoleillé de printemps, ce n'est pas aux préparatifs de l'arrivée de la mythique course cycliste Paris-Roubaix, attendue quatre jours plus tard, que fait référence l'édile de la ville mais à la raide pente judiciaire qui l'attend. Déjà jugé en 2021 pour fraude fiscale dans une affaire impliquant « son clan » et pour laquelle il a fait appel, Guillaume Delbar (DVD) s'apprête à passer à nouveau devant les juges. Ce 14 avril, à Lille, le maire de la ville du Nord « aux 70 nationalités » répondra aux accusations de « *détournement de fonds publics par négligence* » pour des subventions accordées à une structure accusée de prosélytisme.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

14/04/2023 01:00